

UFR HISTOIRE,
HISTOIRE DE L'ART ET ARCHÉOLOGIE
DE L'UNIVERSITÉ DE NANTES

MASTER
ÉTUDES EUROPÉENNES
ET INTERNATIONALES

Parcours Ingénierie en Projets Européens
et Internationaux (IPEI)

ANNÉE UNIVERSITAIRE 2018-2019

www.histoire.univ-nantes.fr



UNIVERSITÉ DE NANTES



Recherche,
Formation
& Innovation
en PAYS
de la LOIRE



La mention **Études Européennes et Internationales** est portée par la faculté de Droit et des Sciences politiques. Le master est composé de sept parcours, dont :

IPEI

- **Parcours Ingénierie en Projets Européens et Internationaux**

Ce parcours pluridisciplinaire est porté par l'UFR Histoire, Histoire de l'art et Archéologie.

Ce master est soutenu par l'Institut d'études européennes et globales Alliance Europa.



LES RESPONSABLES

MASTER 1

C. PAUTHIER
CELINE.PAUTHIER@UNIV-NANTES.FR

MASTER 2

M. CATALA
HMICHEL.CATALA@UNIV-NANTES.FR
















SECRÉTARIAT PÉDAGOGIQUE

A. CARDOU
AURELIE.CARDOU@UNIV-NANTES.FR
02 53 52 25 70

UFR HISTOIRE, HISTOIRE DE L'ART ET ARCHÉOLOGIE

BÂTIMENT TERTRE
CHEMIN DE LA CENSIVE DU TERTRE
BP 81227
44312 NANTES CEDEX 3

SOMMAIRE

	PRÉSENTATION DE LA FORMATION	PAGE 6
	 Public visé	
	 Effectif attendu	
	 Objectifs scientifiques	
	 Objectifs professionnels	
	 Compétences professionnelles visées	
	 La mobilité internationale en M1	
	 Adossement au milieu socio-professionnel	
	 Voyage d'études	
	 Pilotage de la spécialité	
	STAGE	PAGE 8
	 Le stage	
	MAQUETTE PÉDAGOGIQUE	PAGE 10
	ENSEIGNEMENTS	
	MASTER 1 - SEMESTRE 1	PAGE 12
	- SEMESTRE 2	PAGE 17
	MASTER 2 - SEMESTRE 3	PAGE 18
	- SEMESTRE 4	PAGE 25
	PARTENAIRES DE LA FORMATION	PAGE 26

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Public visé

Étudiants en formation initiale ou en reprise d'études titulaires d'une Licence SHS (Histoire, géographie, sociologie), d'une Licence ALL (langues, lettres, LEA), ou d'une Licence DEG (droit, administration publique, science politique).

Les étudiants internationaux sont particulièrement bienvenus.

Effectif attendu

En Master 1 : 25 à 30 étudiants.

En Master 2 : 20 à 25 étudiants.

Objectifs scientifiques

L'une des grandes évolutions de ces trente dernières années a été l'émergence des acteurs locaux et régionaux dans les relations internationales et dans la construction européenne. Les collectivités locales, les associations ou ONG, les acteurs publics et parapublics, les entreprises, tous les acteurs des territoires, en France, en Europe et dans le monde, sont confrontés à la nécessité de préparer et d'encadrer l'émergence de projets de coopération dans le cadre de l'Union européenne, mais également d'une mondialisation galopante. Le parcours IPEI propose une spécialisation dans le montage, la conduite et l'évaluation de projets européens ou de projets de coopération, solidarité et de développement à l'international.

Deux domaines :

SHS (histoire contemporaine, géographie, sociologie) et DEG (droit et sciences politiques).

Deux champs d'études sont couverts :

L'Europe et la construction européenne, les relations internationales et l'étude du monde contemporain.

Plusieurs champs disciplinaires :

Les relations internationales (droit et histoire), les mutations politiques sociales et spatiales de l'Europe et des régions en mutations (géographie, histoire, sciences politiques et sociologie), les langues et les civilisations (Anglais obligatoire avec un horaire renforcé)

Les étudiants choisissent leurs enseignements entre **deux options**:

- **Politiques européennes**
- **Actions internationales et développement.**

Objectifs professionnels

Le master Études Européennes et Internationales parcours Ingénierie en Projets Européens et Internationaux entend former des cadres experts en ingénierie de projets à dimension européenne et/ou internationale avec une bonne connaissance des acteurs institutionnels internationaux, européens et français qui interviennent dans les domaines du développement local et des projets de partenariat, de coopération et de solidarité internationale.

Compétences professionnelles visées

- Pilotage des projets à dimension européenne des acteurs institutionnels, collectivités locales, associations, entreprises;
- Gestion des fonds européens pilotés par les administrations nationales et les collectivités locales;
- Représentation et lobbying auprès des institutions européennes des acteurs institutionnels, collectivités locales, associations, entreprises;
- Sensibilisation à la citoyenneté européenne et à la connaissance de l'Europe par les collectivités locales et les associations;
- Création, gestion et suivi des projets internationaux, aide au développement, solidarité et coopération décentralisée des collectivités locales, institutions, associations, ONG, entreprises;
- Pilotage des politiques internationales des acteurs institutionnels et des collectivités locales;
- Management et gestion des associations et des ONG d'aide et d'éducation au développement;
- Sensibilisation des citoyens aux politiques de solidarité et d'aide au développement.

Des « savoirs faire » à acquérir :

- Les tâches de conception, d'élaboration et de mise en oeuvre;
- Les tâches d'évaluation et de contrôle;
- Les tâches de management.

Des comportements professionnels à maîtriser :

Lors de la formation, des clés doivent être proposées de manière à aider les étudiants dans leur intégration :

- Capacité d'écoute, de communication;
- Respect des règles, bonne organisation de son temps;
- Affirmation de soi, sang froid, capacité de décision, éthique;
- Animation d'une équipe, communication interpersonnelle, dynamisation de groupe lors d'un projet collectif.

La mobilité internationale en M1

Le semestre 2 s'effectue obligatoirement dans une université étrangère.

Calendrier :

Proposition aux étudiants d'une liste d'Universités partenaires (Erasmus et autres)

- Rentrée de septembre: choix définitif des affectations
- Mi-novembre : dépôt des dossiers administratifs et choix des enseignements dans l'université partenaire
- Décembre : choix d'un sujet pour le TER et d'un directeur de recherches
- Départ en mobilité le 1er février

Adossement au milieu socioprofessionnel

Environ 50 % des enseignements du Master 2 hors LV du M2 sont donnés par des intervenants professionnels.

Ces chargés de cours sont en position de responsabilité dans des structures régionales ou nationales tournées vers l'Europe et l'international.

Chaque année, 24 heures sont consacrées à la présentation d'expériences ou de pratiques par d'autres professionnels du secteur.

Voyage d'études

Un voyage d'études d'une semaine est organisé chaque année à Bruxelles afin de bénéficier de l'expérience des fonctionnaires européens, mais également des professionnels du lobbying ou des représentations nationales et régionales.

Lors du voyage à Bruxelles une quinzaine de conférences sont organisées avec des fonctionnaires européens (commission, conseil, Parlement et CES), des fonctionnaires français du ministère des Affaires étrangères, des représentants de délégations régionales à Bruxelles et des cabinets de lobbying publics et privés.

Pilotage de la spécialité

Le responsable de la spécialité réunit au moins une fois par an un Conseil de perfectionnement constitué par les enseignants-chercheurs, les professionnels intervenant, un ancien étudiant, un étudiant du M1 et un étudiant du M2.

Ce conseil examine les résultats, les différentes évaluations des enseignements et l'intégration professionnelle des diplômés. Il peut proposer des modifications éventuelles de l'organisation des enseignements et des évaluations, sous réserve de la validation de la présidence.

La spécialité est portée administrativement par l'UFR d'histoire, histoire de l'art et archéologie.

À chaque fin d'année, un questionnaire d'évaluation globale des enseignements du M1 et du M2 est mis à la disposition de tous les étudiants, qui peuvent y répondre de manière anonyme. Ces résultats sont soumis au Conseil de perfectionnement.

STAGE

Le stage

Un stage obligatoire de 4 à 6 mois a lieu au S4 du M2. Il peut être effectué en France ou à l'étranger.

L'étudiant s'engage dans la recherche de son stage dès le S3, et doit le trouver par une recherche active en fonction de son projet professionnel : Europe ou international, entreprises, administrations ou associations, France ou étranger. Le choix de l'équipe se porte sur un stage long et véritablement formateur, validant le M2 professionnel, plutôt que sur une succession de stages brefs peu formateurs.

Ce stage fait l'objet d'un encadrement par un maître de stage de la structure d'accueil, qui doit toujours être un professionnel salarié. Un enseignant référent du Master 2 s'occupe du suivi du stage, des relations avec le maître de stage et

l'étudiant, de l'encadrement de la préparation du rapport et de la soutenance du rapport.

Une convention précise l'ensemble des conditions du stage, et doit être validée par le responsable du master 2.



MASTER 1

SEMESTRE 1				
	Intitulé de l'UE et description des EC	ECTS	Nombre d'heures	Description du cours
UEF1	INTÉGRATION EUROPÉENNE ET MONDE CONTEMPORAIN <i>3 cours obligatoires</i> HHI7132 European institutions and policies HHI5H74 Histoire de l'Europe contemporaine HHI7-01 Crises de l'Europe et mondialisation (Alliance Europa - module Jean Monnet)	6	24 h CM 22 h CM 6h CM +102h TD	Page 12
UEF2	RELATIONS INTERNATIONALES <i>3 cours obligatoires</i> HHI7131 Institutions et droit international HHI7-34 Crises et conflits en Europe depuis 1989 HHI7133 United States and Europe since 1989	6	18 h CM 18 h CM 18 h CM	Page 13
UEF3	LANGUES VIVANTES <i>Langue vivante 1 obligatoire</i> HHI7151 Anglais <i>1 langue vivante 2 au choix parmi les 3 proposées</i> HHI7153 LV2 - Allemand HHI7154 LV2 - Espagnol HHI7155 LV2 - Italien	6	48 h TD 24 h TD 24 h TD 24 h TD	Page 14
UEF4	PROJETS <i>3 cours obligatoires</i> HHI7134 Projets tutorés HHI7163 Méthodologie du TER HHI7135 Projet professionnel	4	24 h TD 12 h TD 12 h TD	Page 14
UED1	OPTION <i>1 option à choisir parmi les 2 proposées</i> OPTION POLITIQUES EUROPÉENNES - L'EUROPE EN QUESTION <i>3 cours obligatoires</i> D7CM-73 Théorie de l'intégration européenne D7CM-36 Europe et sociétés HHI7113 L'Europe depuis 1989 <i>ou</i> OPTION ACTION INTERNATIONALE ET SOLIDARITÉ - MUTATION MONDE CONTEMPORAIN <i>4 cours obligatoires</i> HHI7152 Géopolitique depuis 1945 HHI7156 Croissance et inégalités en Amérique latine et/ou en Asie HHI7143 Le monde arabo-musulman HHI7144 L'Afrique subsaharienne	8	24 h CM 24 h CM 24 h CM 18 h CM 18 h CM 18 h CM 18 h CM	Page 15 Page 16

SEMESTRE 2				
	Intitulé de l'UE et description des EC	ECTS	Nombre d'heures	Description du cours
UEF1	MOBILITÉ INTERNATIONALE <i>Cours ou stage obligatoire</i> HHI8111 Cours ou stage à l'étranger	15		Page 17
UEF2	TRAVAIL D'ÉTUDES ET DE RECHERCHES - TER <i>Obligatoire</i> HHI8121 TER	15		Page 17

MASTER 2

SEMESTRE 3				
	Intitulé de l'UE et description des EC	ECTS	Nombre d'heures	Description du cours
UEF1	RELATIONS INTERNATIONALES <i>4 cours obligatoires</i> HHI9114 Actions extérieures de l'UE HHI9113 Système international et régionalisme européen HHI9133 Lobbying and negotiation HHI9155 Coopération décentralisée	5	18 h CM 12 h CM 12 h CM 12 h CM	Page 18
UEF2	LANGUES VIVANTES <i>Langue vivante 1 obligatoire</i> HHI9121 Anglais <i>1 langue vivante 2 au choix parmi les 3 proposées</i> HHI9124 LV2 - Allemand HHI9123 LV2 - Espagnol HHI9125 LV2 - Italien	6	36 h TD 24 h TD 24 h TD 24 h TD	Page 19
UEF3	MONTAGE ET GESTION DE PROJETS <i>3 cours obligatoires</i> HHI9135 Projets tutorés HHI9132 Montage et évaluation de projets HHI9136 Gestion / communication	9	24 h TD 24 h CM +24 h TD 18 h CM	Page 19
UED1	OPTION <i>1 option à choisir parmi les 2 proposées</i> OPTION POLITIQUES EUROPÉENNES L'EUROPE EN QUESTION <i>3 cours obligatoires</i> HHI9141 European policies HHI9147 European migrations policies HHI9142 Research and education politics L'EUROPE ET LES TERRITOIRES <i>4 cours obligatoires</i> HHI9157 Fonds européens et territoires HHI9146 Présentation d'acteurs HHI9143 Aménagement et territoires HHI9144 Regional and transfrontier cooperation <i>ou</i> OPTION ACTION INTERNATIONALE ET SOLIDARITÉ - MUTATION MONDE CONTEMPORAIN <i>3 cours obligatoires</i> HHI9152 Aide publique au développement en France et en Europe HHI9161 Développement et humanitaire sous le prisme des sciences sociales HHI9156 Présentation d'acteurs MIGRATIONS ET DROITS HUMAINS <i>3 cours obligatoires</i> HHI9153 Asile et migrations HHI9154 Relations internationales et droits de l'homme HHI9147 European migrations policies	5	24 h CM 15 h CM 12 h CM 12 h CM 12 h CM 12 h CM 12 h CM 22 h CM 20 h CM 12 h CM 22 h CM 15 h CM 15 h CM	Page 20 Page 22

SEMESTRE 4				
	Intitulé de l'UE et description des EC	ECTS	Nombre d'heures	Description du cours
UEF1	STAGE <i>Stage obligatoire</i> Stage	15		Page 25
UEF2	MÉMOIRE <i>Obligatoire</i> Mémoire	15		Page 25

LEXIQUE :

S1
Semestre 1

UEF
Unité
d'Enseignement
Fondamental

UED
Unité
d'Enseignement à
Disciplinaire

CM
Cours
Magistral

TD
Travaux
Dirigés

TP
Travaux
Pratiques

ECTS
(European Credits
Transfer System):

• système européen de
• transfert et d'accu-
• mulation de crédits,
• qui se base sur les
• paramètres suivants :
• charge de travail de
• l'étudiant, nombre
• d'heures de cours et
• objectifs de formation.
• Une année univer-
• sitaire correspond à
• 60 crédits

MASTER 1**SEMESTRE 1**

Le master 1 permet aux étudiants d'acquérir un enseignement universitaire pluridisciplinaire sur les questions européennes et internationales, tout en renforçant l'acquisition de deux langues vivantes (horaires renforcés en Anglais, obligatoire) et en développant une mobilité internationale forte. Il doit permettre également la rédaction d'un TER- Travail d'Études et de Recherches.

UEF1 --> INTÉGRATION EUROPÉENNE ET MONDE CONTEMPORAIN*3 cours obligatoires***▶ European institutions and policies****CM**
A. TURMO

This course aims to introduce students to the constitutional law of the European Union. It covers the main aspects of EU institutional law, including the nature of the European Union, the main characteristics of its legal order, its institutions and competences, its judicial system and the protection of fundamental rights within this legal order.

Bibliographie

- 1.A. ARNULL, *European Union Law: A Very Short Introduction* (Oxford University Press, 2017).

▶ Histoire de l'Europe contemporaine**CM**
M. CATALA

Penser et construire l'Europe depuis 1945.

A l'heure des crises de l'Europe et des grands débats sur son avenir, nous étudierons l'idée d'Europe et sa place dans l'histoire du continent au XX^e siècle, d'une utopie à un véritable projet politique et à sa réalisation par étapes depuis 1947. L'objet de ce cours est d'étudier comment l'idée d'Europe se concrétise dans des organisations communes, des communautés à l'Union européenne, toujours inachevées.

Bibliographie

- 1.M.-T. BITSCH, *Histoire de la construction européenne*, Bruxelles, Complexe, 2008.
- 2.P. GERBET, *La construction de l'Europe*, Paris, Armand Colin, 2007.
- 3.M. CATALA, L. JALABERT, *Penser et construire l'Europe*, Paris, Bréal, 2007

▶ Crises de l'Europe et mondialisation**CM&TD**

Cours à distance mutualisé entre tous les masters accompagnés par Alliance Europa (module Jean Monnet Union européenne)

--> RELATIONS INTERNATIONALES*3 cours obligatoires***▶ Institutions et droit international**

Après une introduction historique et doctrinale, le cours d'institutions et droit international débutera par une présentation des différents « acteurs » de la scène internationale (États, organisations internationales, mais aussi personnes privées) avec l'objectif d'en préciser le statut juridique (droits et obligations, compétences...).

Le cours se poursuivra par une étude des différentes « sources » du droit international (traités, coutume, actes unilatéraux...) à travers, notamment, leurs modes de formation et leurs effets juridiques.

Bibliographie

- 1.D. ALLAND, *Manuel de droit international public*, Paris, P.U.F., coll. Droit fondamental, 5e éd., 2018, 312 p.
- 2.E. DECAUX, O. DE FROUVILLE, *Droit international public*, Paris, Dalloz, coll. Hypercours, 10^{ème} éd., 2016, 620 p.
- 3.P.-M. DUPUY, Y. KERBRAT, *Droit international public*, Paris, Dalloz, coll. Précis, 13^{ème} éd., 2016, 921 p.

▶ Crises et conflit en Europe depuis 1989

Ce cours vise à dresser un panorama des crises et conflits que l'Europe a connus depuis la fin de la guerre froide en 1989. Malgré l'illusion post-guerre froide d'une « fin de l'Histoire », le Vieux Continent a très rapidement été replongé dans diverses crises internationales, dont les guerres de Yougoslavie constitueront l'exemple le plus tragique. De multiples tensions géopolitiques ont subsisté, à la fois à l'intérieur des États européens (minorités nationales, disparités économiques, populismes, régionalismes) et entre eux (par exemple entre la Russie et ses voisins). Depuis le 11 septembre 2001, des défis stratégiques d'un caractère nouveau – terrorisme islamiste, vagues migratoires – se sont ajoutés aux foyers de tension multiples dans les périphéries de l'Europe, si bien que les principes mêmes de l'ordre européen patiemment reconstruit après 1945 semblent vaciller. Est-ce une phase d'instabilité passagère ou assiste-t-on à un phénomène plus profond, un véritable « retour de l'Histoire » ?

▶ United States and Europe since 1989

La fin de la guerre froide a suscité de nombreuses interrogations quant à la nature de la relation établie de longue date entre l'Europe et les États-Unis. Ce cours vise à aborder de telles transformations géopolitiques à travers le prisme politique, socio-économique, intellectuel et culturel afin d'analyser les ruptures et continuités qui caractérisent les échanges transatlantiques depuis le tournant du siècle. Il s'agira d'aborder quelques débats d'actualité (émergence du 'populisme', accords de libre-échange, lutte contre le terrorisme, exceptionalisme culturel, etc.) selon une lecture comparatiste ou croisée, et dans une perspective à la fois journalistique et historique.

Bibliographie

- 1.G. BOSSUAT & N. VAICBOURDT (eds.), *Etats-Unis, Europe and The European Union : Uneasy Partnership (1945-1999)*(Oxford: Peter Lang, 2002);
- 2.R. HATTO et O. TOMESCU, *Les États-Unis et la "nouvelle Europe": la stratégie américaine en Europe centrale et orientale* (Paris: éditions Autrement, 2007);
- 3.G. LUNDESTAD, *The United States and Western Europe since 1945: From Empire by Invitation to Transatlantic Drift* (Oxford: Oxford UP, 2003).

UEF2**CM**

V. BORÉ EVENO

CM

F. GLORIAN

CM

A. IVOI

UEF3

--> LANGUES VIVANTES

Langue vivante 1 obligatoire

TD

D. MALOYAN

▶ **Anglais**

+ 1 langue vivante 2 au choix parmi les 3 proposées

TD

A. ZIEROTH RICHARD

▶ **LV2 - Allemand**

TD

I. SERGENT
D. TROYA

▶ **LV2 - Espagnol**

Divers thèmes traités lors de chaque séance, notamment en relation avec l'Espagne, l'Europe et l'Amérique Latine. Certains sujets de pays emblématiques du monde hispanique, pouvant conserver une certaine intemporalité, sont abordés de manière spécifique. Des présentations sur certaines problématiques d'actualité encouragent le débat en cours.

Des exercices variés pour améliorer l'expression écrite et l'expression orale ainsi que la compréhension écrite et la compréhension orale.

Bibliographie

1. M. DORANGE, N. LÉGER, *L'épreuve d'espagnol à l'entrée de Sciences Po*. Editorial Ellipses, 2015.
2. J. PÉRAUD, *Grammaire synthétique. B2/C1*. Editorial Ellipses, 2015.

TD

E. LEHOURS

▶ **LV2 - Italien**

UEF4

--> PROJETS

3 cours obligatoires

TD

2AMI

▶ **Projets tutorés**

Les étudiants mènent un projet collectif porté par une structure partenaire du master, sous le tutorat d'un ancien étudiant de l'association 2 AMI.

TD

C. PAUTHIER

▶ **Méthodologie du Travail d'Études et de Recherches -TER**

TD

M. CATALA

▶ **Projet professionnel**

UED1

--> OPTION

1 option à choisir parmi les 2 proposées

**OPTION POLITIQUES EUROPÉENNES
L'EUROPE EN QUESTION**

3 cours obligatoires

▶ **Théorie de l'intégration européenne**

Depuis des décennies, la théorie politique essaie de forger un concept qu'elle puisse poser sur cette réalité institutionnelle un peu singulière qu'est l'Union européenne. Ce système politique européen comporte des éléments qui relèvent d'un État, mais aussi d'autres qui évoquent une organisation internationale, voire une fédération d'États, sans pour autant qu'on puisse ranger l'ensemble des processus que connaît l'Europe sous une seule de ces notions. Sommes-nous dès lors condamnés à voir en l'Union européenne une forme politique de son propre genre ? Il existe en fait des concepts, anciens et nouveaux, qui peuvent nous servir d'outils applicables à la réalité politique européenne. Cet enseignement pose ainsi la question suivante : comment doit être comprise l'Union européenne, cette construction métanationale un peu particulière, longtemps présentée comme un artéfact sui generis ?

▶ **Europe et sociétés**

Le cours vise à présenter différentes lectures de la stratification sociale et des inégalités dans les sociétés européennes. Il s'organise en trois séquences :

1 Quelles représentations de la stratification sociale des sociétés européennes ?

- Stratifications : castes, ordres et classes
- Classes sociales : théories et débats
- Générations et déclasserment
- Genre

2 De la question sociale à la question raciale ? Immigrés et minorités visibles en Europe

- Immigration
- Intégration
- Discriminations
- Contrôle de l'immigration : perspectives nationales et européennes

3 Classe, race... et place

- Ségrégation
- Mixité
- Mobilités spatiales, mobilités sociales

▶ **L'Europe depuis 1989**

L'Europe centrale et orientale (Martine MESPOULET).

Le cours sur les pays d'Europe centrale et orientale analysera les différentes dimensions des voies de sortie du communisme suivies par ces pays après 1989 en les replaçant dans la trajectoire historique de ces États. Une autre partie du cours présentera la situation actuelle de ces pays, près de trente ans après la chute du Mur de Berlin, de plusieurs points de vue: politique, économique et social. Un point spécifique sera consacré aux relations des pays d'Europe centrale avec l'Union européenne et à la politique étrangère de la Russie envers les pays européens et le reste du monde.

L'Union européenne (Michel CATALA).

La chute du Mur et la réunification allemande accélèrent l'approfondissement de l'intégration européenne avec la signature du Traité de Maastricht en 1992. Ce cours présente l'Union européenne, ses atouts et ses limites, et ses évolutions depuis 25 ans, autour de quelques thématiques essentielles : l'Union économique et monétaire, l'élargissement, les réformes institutionnelles, l'espace Schengen, et de la position de quelques États occidentaux, la France et le Royaume-Uni notamment.

CM

T. STORME

CM

M. VEAUDOR

CM

M. CATALA

M. MESPOULET

Bibliographie

1. M.-T. BITSCH, *Histoire de la construction européenne*, Bruxelles, Complexe, 2008.
2. P. GERBET, *La construction de l'Europe*, Paris, Armand Colin, 2016
3. P. FONTAINE, *L'Union européenne, histoire, institutions, politiques*, Paris, Seuil, 2012

OPTION ACTION INTERNATIONALE ET SOLIDARITÉ**MUTATION MONDE CONTEMPORAIN**

4 cours obligatoires

CM

J. RAFLIK

► **Géopolitique depuis 1945**

Ce cours propose une analyse thématique de diverses questions de géopolitique contemporaines, afin de mieux comprendre certains enjeux actuels des relations internationales. Parmi les thèmes abordés, nous traiterons ainsi de la géopolitique de l'eau et de l'énergie, du sport, des religions, ou encore des transports.

CM

S. COTO RIVEL

► **Croissance et inégalités en Amérique latine et/ou en Asie**

L'objectif de ce cours est d'offrir une vision globale de la situation contemporaine des pays latino-américains. Dans un premier temps et après un rappel du contexte général, nous aborderons des questions historiques, plus particulièrement du XX^e siècle, qui nous permettront de comprendre le développement politique, économique et social de la région (Débuts du XX^e siècle en Amérique latine. La révolution mexicaine. Interventionnisme américain, la United Fruit Company, Populisme et dictatures, l'Amérique centrale, violences et la question indigène, entre autres). Ensuite, dans un deuxième temps, nous aborderons des questions plus contemporaines à partir d'axes thématiques différents et des présentations des étudiant(e)s.

CM

A. MESSAOUDI

► **Le monde arabo-musulman**

Le cours doit permettre d'apporter quelques clés de compréhension des pouvoirs et des sociétés qui ont en partage la référence à l'islamité, à l'arabité, et à un passé ancien rétrospectivement vu comme une période de puissance et la grandeur (par opposition à un passé récent marqué par la colonisation et de domination étrangère). On travaillera à différentes échelles (États-nations ; communautés locales), de façon à rappeler la diversité des situations et à éventuellement éclairer certains aspects de l'actualité.

CM

C. PAUTHIER

► **L'Afrique subsaharienne**

Ce cours propose une mise en perspective historique de quelques grands défis du continent africain aujourd'hui : la croissance démographique et l'explosion urbaine, les constructions politiques et la formation de l'État ou encore la continuité de logiques économiques fondées sur l'extraversion. Le cours s'appuie sur des études de cas et l'analyse de sources qui rendent compte de la grande diversité du continent.

SEMESTRE 2**--> MOBILITÉ INTERNATIONALE**

Cours ou stage obligatoire

► **Cours ou stage à l'étranger**

Les étudiants français passent le semestre 2 à l'étranger.

Cette mobilité est obligatoire, et s'effectue dans le cadre d'une convention ERASMUS ou d'un autre partenariat international. Chaque étudiant doit suivre des cours sur place, représentant 15 ECTS.

Dans le cas d'un projet professionnel bien identifié et bien déterminé, un stage volontaire à l'étranger de deux à trois mois est possible. La rédaction d'un rapport de stage se substitue alors aux enseignements, 15 ECTS.

Les autres étudiants restent à Nantes. Chaque étudiant doit suivre des cours représentant 15 ECTS, choisis parmi les enseignements proposés dans l'un des Masters 1 disciplinaires ou dans les enseignements des parcours Europe de Licence 3.

--> TRAVAIL D'ÉTUDES ET DE RECHERCHES - TER

Obligatoire

► **Travail d'Études et de Recherches - TER**

Tous les étudiants choisissent un directeur d'études parmi les enseignants-chercheurs de M1, et définissent un sujet de TER réalisable dans le pays où s'effectue le semestre, dans l'une des disciplines enseignées (15 ECTS). Le TER d'environ 50 pages fait l'objet d'une soutenance devant un jury composé de deux enseignants-chercheurs.

UEF1

UEF2

MASTER 2

SEMESTRE 3

Le Master 2 est un diplôme professionnel. Au semestre 3, des enseignements universitaires spécialisés effectués par des universitaires et par des experts professionnels s'accompagnent d'enseignements de langues (dont l'anglais obligatoire) et d'outils de la communication internationale.

Le 4^e semestre est entièrement professionnalisé, dans le cadre d'un stage long obligatoire.

UEF1 **-> RELATIONS INTERNATIONALES**

4 cours obligatoires

CM

C. BILLET

▶ **Actions extérieures de l'UE**

Ce cours vise à analyser quels sont les ressorts et les modalités du développement de l'action extérieure de l'Union européenne. Seront notamment étudiés, dans le cadre de séances thématiques, les différentes politiques, les acteurs, ou encore les instruments (normatifs, opérationnels et financiers) sollicités. Deux thèmes d'actualités feront par ailleurs l'objet d'une étude particulière sous la forme d'une simulation de réunion.

CM

M. CATALA

▶ **Système international et régionalisme européen**

L'Union européenne est-elle devenue un acteur à part entière du système international post-guerre froide ? Il s'agit d'étudier la place de l'Europe dans le nouveau système international issu du Traité de Versailles de 1919 puis de voir comment s'organise l'Europe au sortir de la Seconde Guerre mondiale dans le cadre du multilatéralisme et de la guerre froide pour comprendre la place de l'Europe dans le monde d'aujourd'hui.

CM

O. BRUNET

▶ **Lobbying and negotiation**

Le cours placera les étudiants dans des situations d'analyse concrète de processus de négociation, internationale et européenne, intégrant des actions de lobbying. L'enseignant s'appuiera sur son expérience de plus de vingt cinq ans, à la Commission européenne, en valorisant les interactions entre institutions et réseaux européens. Cinq politiques seront plus particulièrement choisies: recherche et innovation, éducation, politique régionale, politique sociale et environnement. Cet enseignement très interactif offrira une large place à l'actualité européenne et internationale.

CM

J-J. DERRIEN

▶ **Coopération décentralisée**

De la coopération décentralisée à l'action extérieure des collectivités territoriales, le spectre est large quant à l'acception du champ d'investigation possible. On est certes bien loin des jumelages traditionnels, mais quel est le sens de cette action et comment s'harmonise-t-elle avec celle de l'État qui reste l'Autorité souveraine en la matière. Quel sens partager au niveau européen avec les autres pays ou avec la Commission européenne? Les organisations de collectivités territoriales répondent-elles à un besoin de visibilité, de réflexion partagée ou d'influence? Quelle place les nouveaux défis mondiaux peuvent-ils occuper dans le cadre de ces actions ?

-> LANGUES VIVANTES

Langue vivante 1 obligatoire

▶ **Anglais**

+ 1 langue vivante 2 au choix parmi les 3 proposées

▶ **LV2 - Allemand**

▶ **LV2 - Espagnol**

▶ **LV2 - Italien**

-> MONTAGE ET GESTION DE PROJETS

3 cours obligatoires

▶ **Projets tutorés**

Les étudiants mènent un projet collectif porté par une structure partenaire du master, sous le tutorat d'un ancien étudiant de l'association 2 AMI.

▶ **Montage et évaluation de projets**

Montage et gestion des projets européens

L'objectif de l'enseignement est de donner un aperçu général des principaux éléments du montage et de la gestion des projets européens et de les mettre en pratique lors d'une simulation.

Est notamment inclus le contenu suivant : des politiques communautaires au projet européen, panorama des financements européens, grands principes du montage et de la gestion, les acteurs, simulation du montage d'un projet européen sur la base d'un cas d'étude réel.

▶ **Gestion / communication**

Animation de réunions et gestion de dynamiques collectives (Vanessa DURAND).

Un cadre passe en moyenne 16 ans en réunion sur toute sa carrière. Ce module de 8H permettra d'explorer la préparation et le pilotage de réunion de travail. Il abordera également des outils «d'intelligence collective» pour favoriser l'implication des participants et permettre une plus grande efficacité.

UEF2

TD

D. MALOYAN

TD

A. ZIEROTH RICHARD

TD

A. MISSON

TD

E. LEHOURS

UEF3

CM

CM TD

B. CUVELIER

N. MARTIN

CM

C. BOISTEAU

V. DURAND

UED1 : --> OPTION*1 option à choisir parmi les 2 proposées***OPTION POLITIQUES EUROPÉENNES
L'EUROPE EN QUESTION****--> EUROPEAN UNION POLICIES***3 cours obligatoires***CM****S. HENRY****▶ European policies**

Ce cours, entièrement dispensé en anglais, rappelle, dans une partie introductive, les principales étapes de l'apparition et du développement des politiques de l'Union, afin de les replacer dans le contexte plus général de la construction européenne. Sont ensuite présentées les différentes politiques existantes et plusieurs d'entre elles seront étudiées de manière détaillée (notamment la politique de cohésion, la politique agricole commune et la politique de l'environnement). Un accent particulier sera mis, à partir d'exemples concrets, sur les possibilités offertes dans ces différents domaines en matière de développement de projets européens afin d'ancrer l'enseignement dans le cursus global suivi par les étudiants.

CM**Y. PASCOUAT****▶ European migrations policies****Evolutions et adaptations des politiques européennes d'asile et d'immigration.**

Depuis 1999, et l'entrée en vigueur du Traité d'Amsterdam, l'UE est compétente pour intervenir dans les domaines des politiques migratoires. Depuis lors, l'UE a adopté un nombre « impressionnant » de textes. En dépit d'un certain résultat, la route empruntée par les institutions européennes depuis cette date n'a pas toujours été aisée, au plan institutionnel tout autant qu'au plan politique.

Avec du recul, il est possible de dresser un tableau de l'action engagée par l'UE dans ce domaine. Il laisse apparaître le développement d'une politique déséquilibrée où la gestion des frontières extérieures et l'éloignement des personnes en situation irrégulière ont pris le pas sur l'immigration légale. La politique d'asile a de son côté connu des développements importants mais qui doivent être approfondis.

Considérée comme succès ou un échec, la politique migratoire de l'UE a connu une nouvelle dimension à partir de 2015 avec l'émergence de la « crise des réfugiés ». L'arrivée d'un nombre important et soudain de demandeurs d'asile, réfugiés et migrants a en effet révélé les faiblesses de la politique commune et imposé une adaptation des règles et mécanismes.

Le cours a pour objectif, en se fondant notamment sur les textes et autres documents politiques, de retracer les développements qui ont accompagnés l'élaboration et la mise en œuvre de la politique européenne d'asile et d'immigration.

Bibliographie

1. P. BOELES, M. DEN HEIJER, G. LODDER, K. WOUTERS, *European Migration Law*, Intersentia, Cambridge - Antwerp, 2014.
2. S. PEERS, *EU Justice and Home Affairs Law: Volume I: EU Immigration and Asylum Law*, Oxford European Union Law Library, Fourth Edition, March 2016.
3. K. HAILBRONNER, D. THYM, *EU Immigration and Asylum Law: A Commentary*, C.H. Beck, 2016.
4. Y. PASCOUAT, *La politique migratoire de l'Union européenne, de Schengen à Lisbonne*, Fondation Varenne, LGDJ, 2010.
5. M. RENEMAN, *EU asylum procedures and the right to an effective remedy*, Hart Publishing, Oxford, 2014.

Ressource : www.EuropeanMigrationLaw.eu**▶ Research and education politics**

Dans la continuité du cours Union policies, l'EC Research and education politics / Politiques d'éducation et de recherche, aborde deux politiques de l'Union européenne : la politique européenne de recherche et d'innovation ; la politique d'éducation et formation. Les interventions porteront principalement sur la période de programmation 2014-2020, respectivement Horizon 2020 et Erasmus+, les programmes dédiés à ces deux politiques.

CM**G. DROUET
L. PERRIN****--> L'EUROPE ET LES TERRITOIRES***4 cours obligatoires***▶ Fonds européens et territoires**

Fonds européens et territoires, 2 objectifs :

- Mieux connaître les Fonds européens structurels et d'investissement (FESI) et leur impact sur le développement local
- Mettre en pratique le montage de candidatures aux fonds européens par la recherche des financements accessibles et la rédaction de candidatures en groupe de travail

▶ Présentation d'acteurs

Des professionnels du secteur présentent leurs structures et leurs projets.

▶ Aménagement et territoires en Europe

Cet enseignement vise à montrer comment les questions d'aménagement déclinées à différentes échelles sont au cœur des politiques publiques dans lesquelles les instances européennes sont désormais directement impliquées et quels sont les types d'organismes impliqués, partenaires professionnels potentiels. Pour ce faire, l'approche est déclinée en quatre temps : (i) définitions et modalités d'intervention sur les territoires, (ii) territoires et acteurs de l'aménagement à partir de l'exemple français, (iii) UE, actrice de l'aménagement des territoires, (iv) conflits et régulations au cœur de l'aménagement des territoires.

Bibliographie

1. DATAR, *Les territoires français au regard des objectifs de la stratégie « Europe 2020 »*, Europ'Act, 32 p., 2013.
2. Y. JEAN, G. BAUDELLE, *L'Europe - Aménager les territoires*, éd. Colin, coll. U, 424 p., 2009.
3. P. SUBRA, *Géopolitique de l'aménagement du territoire*, éd. Colin, Coll. Perspectives géopolitiques, 2ème édition, 352 p., 2014.

▶ Regional and transfrontier cooperation**CM****P. TZVETANOVA
B. WASSENBERG**

ou

**OPTION ACTION INTERNATIONALE ET SOLIDARITÉ
MUTATION MONDE CONTEMPORAIN**

-> COOPÉRATION ET DÉVELOPPEMENT

3 cours obligatoires

CM

C. PAUTHIER

▶ **Aide publique au développement en France et en Europe**

Le cours propose une histoire de l'aide publique au développement depuis le milieu du XX^e siècle. L'accent est mis sur les acteurs et les institutions de la coopération bilatérale et multilatérale, leur contexte d'émergence et leurs reconfigurations successives. Ces évolutions permettent également d'étudier les critiques de l'aide et les grands débats qui l'animent jusqu'à aujourd'hui.

CM

V. BONNECASE

▶ **Développement et humanitaire sous le prisme des sciences sociales**

Ce cours vise à délivrer des outils d'analyse sur le développement et l'humanitaire en recourant à l'histoire, à l'anthropologie et à la science politique. Il s'agira de comprendre comment ces deux notions sont devenues des clés de compréhension d'un certain nombre de sociétés contemporaines. Il s'agira aussi de questionner les visions du monde qu'elles engagent, ainsi que les pratiques mises en œuvre au nom du développement ou de l'action humanitaire.

CM

▶ **Présentation d'acteurs**

Des professionnels du secteur présentent leurs structures et leurs projets.

-> MIGRATIONS ET DROITS HUMAINS

3 cours obligatoires

CM

E. D'HALLUIN

▶ **Asile et migrations**

Ce cours sur l'asile et les migrations dispense des connaissances théoriques et empiriques fondées sur les sciences sociales. Après une présentation générale des facteurs de migration contemporains à l'échelle internationale et une présentation des grands enjeux du débat politique, il approfondira diverses problématiques : l'expérience des réfugiés dans les pays du Sud et le rôle des instituts internationales et ONGs, la bureaucratisation de l'asile, l'évolution des politiques d'accueil des demandeurs d'asile en France, les migrations dites familiales, la raison humanitaire dans les politiques d'immigration en France, les expériences des enfants d'immigrés, celles du vieillissement en exil. Si ces questions peuvent être difficilement être traitées aujourd'hui sans prendre en compte l'eupéanisation des politiques d'immigration et d'asile, ces dernières feront l'objet d'un cours spécifique (voir cours «European migrations policies»). Nous explorerons ici davantage ces thématiques à travers des travaux sociologiques et anthropologiques. Nous serons ainsi attentifs aux expériences des migrants et aux représentations des professionnels, bénévoles et agents d'État qui jalonnent leurs parcours, aux mobilisations qui ont fait évoluer le droit des étrangers et aux usages sociaux du droit par les acteurs.

Objectifs spécifiques

- Connaître la géographie des migrations mondiales
- Connaître les grandes étapes de l'immigration en France
- Se sensibiliser à différentes approches des migrations (du macro au micro)

- Comprendre les motifs de la migration, ses déterminants sociaux
- Comprendre les effets de la migration dans les sociétés d'origine, de transit et d'accueil. Connaître les mobilisations et les politiques publiques d'immigration françaises
- Saisir les enjeux de l'eupéanisation des politiques d'immigration et d'asile
- Appréhender la diversité des expériences migratoires
- Se sensibiliser à la problématique des relations inter-ethniques

Bibliographie

1. M. AGIER, *Aux bords du monde. Les réfugiés*, Paris, Flammarion, 2002.
2. A. BERRAMDANE, J. ROSSETTO, *La politique européenne d'immigration*, Paris, Karthala Editions, 2009.
3. M.-C. BLANC-CHALÉARD, *Histoire de l'immigration*, Paris: La Découverte, 2001.
4. A. REA, M. TRIPIER, *Sociologie de l'immigration*, Paris: La Découverte, 2008.
5. A. SAYAD, *La Double Absence. Des illusions de l'émigré aux souffrances de l'immigré*, Paris, Seuil, 1999.
6. P. WEIL, *La France et ses étrangers. L'aventure d'une politique de l'immigration (1938-1991)*. Réédité, en folio, Gallimard, 1995.
7. C. WIHTOL DE WENDEN, *Atlas mondial des migrations*. Paris, éditions Autrement, 2009.

▶ **Relations internationales et droits de l'homme**

Depuis le XVIII^e siècle, la notion de droit de l'homme a évolué dans le temps et dans l'espace. Souvent présentés comme universels, mais demeurant des idéaux à atteindre, les Droits de l'Homme sont devenus l'un des éléments structurants des relations internationales. Par une approche de longue durée, ce cours analysera l'évolution politique, philosophique et juridique de la notion de Droits de l'Homme ; son interférence avec d'autres notions (par exemple le droit des peuples) ; et sa « mise en pratique » dans les relations internationales, de l'émergence d'un droit d'ingérence pour raison humanitaire au comité des Nations Unies pour les Droits de l'Homme.

▶ **European migrations policies**

Evolutions et adaptations des politiques européennes d'asile et d'immigration.

Depuis 1999, et l'entrée en vigueur du Traité d'Amsterdam, l'UE est compétente pour intervenir dans les domaines des politiques migratoires. Depuis lors, l'UE a adopté un nombre « impressionnant » de textes. En dépit d'un certain résultat, la route empruntée par les institutions européennes depuis cette date n'a pas toujours été aisée, au plan institutionnel tout autant qu'au plan politique.

Avec du recul, il est possible de dresser un tableau de l'action engagée par l'UE dans ce domaine. Il laisse apparaître le développement d'une politique déséquilibrée où la gestion des frontières extérieures et l'éloignement des personnes en situation irrégulière ont pris le pas sur l'immigration légale. La politique d'asile a de son côté connu des développements importants mais qui doivent être approfondis.

Considérée comme succès ou un échec, la politique migratoire de l'UE a connu une nouvelle dimension à partir de 2015 avec l'émergence de la « crise des réfugiés ». L'arrivée d'un nombre important et soudain de demandeurs d'asile, réfugiés et migrants a en effet révélé les faiblesses de la politique commune et imposé une adaptation des règles et mécanismes.

Le cours a pour objectif, en se fondant notamment sur les textes et autres documents politiques, de retracer les développements qui ont accompagnés l'élaboration et la mise en œuvre de la politique européenne d'asile et d'immigration.

Bibliographie

1. P. BOELES, M. DEN HEIJER, G. LODDER, K. WOUTERS, *European Migration Law*, Intersentia, Cambridge - Antwerp, 2014.
2. S. PEERS, *EU Justice and Home Affairs Law: Volume I: EU Immigration and Asylum Law*, Oxford European Union Law Library, Fourth Edition, March 2016.

CM

J. RAFLIK

CM

- 3.K. HAILBRONNER, D. THYM, *EU Immigration and Asylum Law: A Commentary*, C.H. Beck, 2016.
- 4.Y. PASCOUUAU, *La politique migratoire de l'Union européenne, de Schengen à Lisbonne*, Fondation Varenne, LGDJ, 2010.
- 5.M. RENEMAN, *EU asylum procedures and the right to an effective remedy*, Hart Publishing, Oxford, 2014.

• **Ressource :** www.EuropeanMigrationLaw.eu

SEMESTRE 4

--> STAGE

Stage obligatoire

▶ Stage

Un stage long de 4 à 6 mois encadré dans une structure professionnalisée est obligatoire. Il est validé lors de la soutenance d'un rapport de stage, après consultation de la fiche d'évaluation du stage remplie par le maître de stage.

À partir du 1^{er} février

--> MÉMOIRE

Obligatoire

▶ Mémoire

Soutenance jusqu'au 15 octobre.

UEF1

UEF2

PARTENAIRES DE LA FORMATION

La formation s'appuie sur les ressources et les équipes de plusieurs laboratoires de recherches de l'Université de Nantes, réunis au sein de l'Institut d'études européennes et globales Alliance Europa.



Le laboratoire d'appui principal est le Centre de recherches en histoire internationale et atlantique (CRHIA), membre du Labex EHNE, Écrire une histoire nouvelle de l'Europe.



Le CRHIA est l'un des laboratoires membres du LABEX EHNE, Écrire une nouvelle histoire de l'Europe, et porte l'axe de recherches consacré à l'Europe, ses frontières, ses voisinages et ses rapports à l'altérité lointaine..

Le parcours IPEI est soutenu par l'association des étudiants et des anciens étudiants du master, l'association 2 AMI, qui coordonne les projets innovants d'insertion professionnelle, le voyage annuel à Bruxelles et la remise des diplômes en décembre de chaque année..



